

Solidarité précarité

A retenir

- Dans les Hautes-Pyrénées, stabilité du nombre d'allocataires et du montant global des prestations sociales:
39 235 allocataires (-0,1 % de 2009 à 2010)
192,5 millions d'euros (-0,1% de 2009 à 2010)
- 7 024 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- 736 dossiers de surendettement, soit une augmentation de 4,5 % en un an
- 7 735 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Les allocataires du Revenu de Solidarité Active

Nature RSA	Type RSA	Allocataires	Nombre		Evolution
			2009	2010	
Socle +	Non Majoré	<i>Payables + suspendus</i>	4031	4648	15,31%
		<i>dont payables</i>	3241	3287	1,42%
Socle et Activité	Majoré	<i>Payables + suspendus</i>	630	698	10,79%
		<i>dont payables</i>	560	539	-3,75%
	Total à la charge du CG	<i>Payables + suspendus</i>	4661	5346	14,70%
Activité		<i>Payables + suspendus</i>	1415	1678	18,59%
		<i>dont payables</i>	1415	1622	14,63%
Total RSA		<i>Payables + suspendus</i>	6076	7024	15,60%
		<i>dont payables</i>	5216	5448	4,45%

Allocataires suspendus : bénéficiaires dont le versement de l'allocation a été suspendue car ils n'ont pas rempli leurs obligations administratives ou auprès de la CLI (Commission Locale d'Insertion)

Pour rappel :

La mise en place du RSA au 1er juin 2009 a intégré de nouveaux publics, en plus des bénéficiaires du RMI, entrent dans le champ du RSA :

- les ex-bénéficiaires de l'Allocation au Parent Isolé (API),
- des nouveaux bénéficiaires : les « travailleurs pauvres ». Ces derniers perçoivent du RSA Activité et ne sont pas soumis à l'obligation de suivi par le Conseil Général. Le financement de leur allocation (RSA activité) relève de la responsabilité de l'Etat. Cette catégorie est en forte expansion.

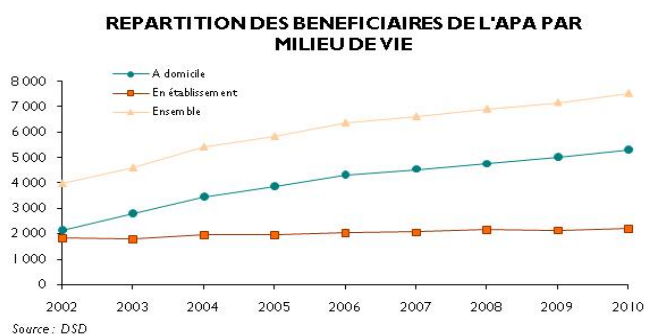
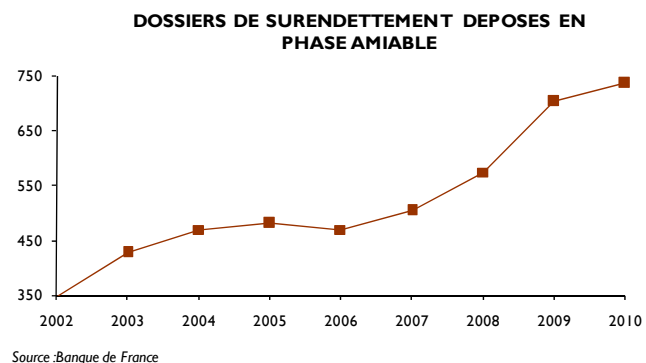
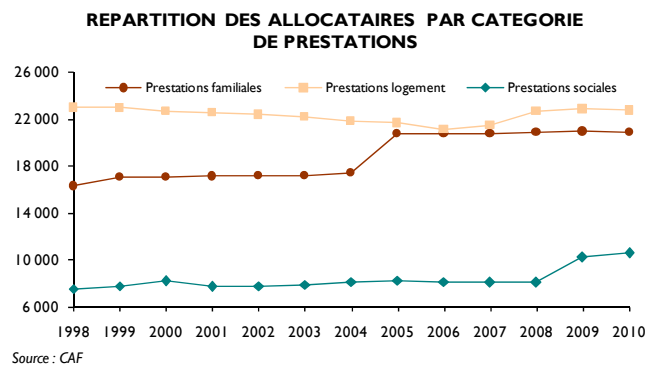
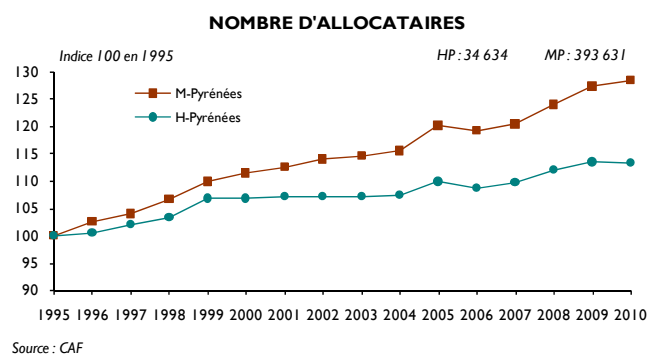
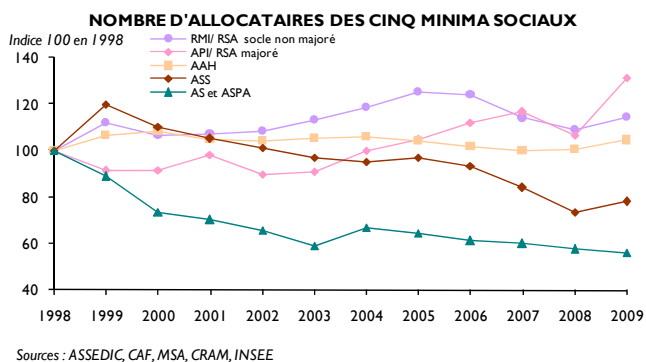
Les statistiques ont été construites sur les données issues du flux informatique des bénéficiaires du RSA du mois de décembre 2010 transmis par la CAF et la MSA.

Au 31 décembre 2010, les Hautes-Pyrénées comptent 7 024 bénéficiaires du RSA dont 9,9 % bénéficient d'une majoration isolement et 23,8 % exercent une activité professionnelle à part entière (RSA activité seul). Ces proportions sont pratiquement similaires à celles constatées en 2009. Si on note entre 2009-2010 une augmentation de 15,6 % du nombre total d'allocataires, il convient toutefois de différencier ceux à la charge du Conseil Général (Socle et Socle activité) dont le nombre est presque stationnaire en un an (+ 0,66 % de 2009 à 2010) et ceux à la charge de l'Etat (Activité seul) qui progressent de 18,6 % en un an.

Les principaux constats sont identiques à ceux de l'année dernière:

- globalement, près de 58 % des allocataires du RSA Socle sont des femmes, ce sont même à 95 % des fem-

Solidarité Précarité 2010



Selon l'étude annuelle de l'INSEE, de 2008 à 2009, notre département compte 450 personnes de plus percevant au moins un des 5 minima sociaux (soit + 3,5 %). Le contexte économique difficile de 2008/2009 s'est traduit par une hausse générale du nombre d'allocataires pour certains dispositifs :

- RSA Socle non majoré : + 5 % pour les Hautes-Pyrénées et + 12,2 % pour Midi Pyrénées
- Allocation de Solidarité Spécifique : + 6,3 % pour les Hautes-Pyrénées et + 6,4 % pour Midi-Pyrénées.

En 2010, le nombre d'allocataires de la CAF se stabilise soit 39 allocataires en moins en un an (- 0,1 %), la région Midi-Pyrénées enregistrant de son côté une légère augmentation (+ 0,3 %).

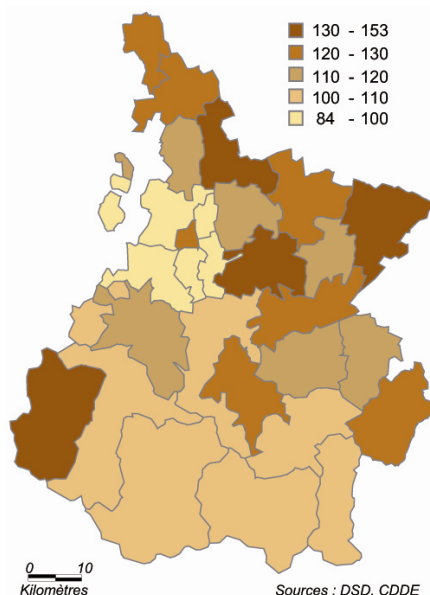
Par type de prestations, le nombre de bénéficiaires de prestations logement et de prestations familiales baisse respectivement de 0,4 % et de 0,6 %, alors que le nombre de personnes bénéficiant d'allocations sociales augmente (300 personnes supplémentaires soit + 2,8 % en un an).

Le montant global des prestations versées reste stationnaire (- 0,1 %), la seule augmentation notable résultant des allocations versées au titre du handicap (de 2009 à 2010, + 2,6 milliers d'euros soit + 2,8 %)

Par ailleurs, la progression du nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement s'est ralentie. En 2010, 736 dossiers ont été déposés soit + 4,7 % en un an.

Enfin, 7 535 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie au cours de l'année 2010, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2009. 71 % des allocataires APA vivent à domicile et 29 % en établissements.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE L'APA pour 1 000 habitants de 60 ans ou plus au 31/12/2010



Solidarité Précarité en chiffres—2010

	2009	2010	Evolution en valeur absolue	Evolution en valeur relative
Nombre des dossiers de surendettement	703	736	33	4,7%
Nombre total de bénéficiaires de l'APA	7 173	7 535	362	5,0%
APA à domicile	2 143	2 216	73	3,4%
APA en établissement	5 030	5 319	289	5,7%
Nombre d'allocataires	39 274	39 235	-39	-0,1%
Par catégorie de prestations				
Prestations familiales	20 891	20 805	-86	-0,4%
Prestations logement	22 821	22 674	-147	-0,6%
Prestations sociales	10 240	10 530	290	2,8%
Montant global des prestations (en millions d'euros)	192,7	192,5	0	-0,1%
Prestations d'entretien	54,1	53,1	-1	-1,8%
Prestations garde des enfants	19,5	19,7	0,2	1,0%
Prestations All rentrée scolaire	4,6	4,6	0	0,0%
Prestations handicap	32,5	35,1	2,6	8,0%
Prestations logement	53,2	53,1	-0,1	-0,2%
Prestations minima sociaux	28,8	26,9	-1,9	-6,6%

Nombres de bénéficiaires de l'APA par canton en 2010

	APAD	APAE	Total APA
Argelès-Gazost	245	100	345
Arreau	69	48	117
Aucun	46	31	77
Aureilhan	202	68	270
Bagnères-de-Bigorre	316	143	459
Bordères-Louron	26	7	33
Bordères-sur-l'Échez	241	62	303
Campan	100	31	131
Castelnaud-Magnoac	128	40	168
Castelnaud-Rivière-Basse	55	26	81
Galan	65	33	98
La Barthe-de-Neste	104	48	152
Laloubère	190	53	243
Lannemezan	277	117	394
Lourdes *			
Lourdes-Est	288	129	417
Lourdes-Ouest	255	122	377
Luz-Saint-Sauveur	64	33	97
Maubourguet	159	49	208
Mauléon-Barousse	82	53	135
Ossun	235	73	308
Pouyastruc	98	28	126
Rabastens-de-Bigorre	161	39	200
Saint-Laurent-de-Neste	124	43	167
Saint-Pé-de-Bigorre	44	21	65
Séméac	217	79	296
Tarbes	995	543	1538
Tournay	159	50	209
Trie-sur-Baïse	111	45	156
Vic-en-Bigorre	216	87	303
Vielle-Aure	47	15	62

PRP : Procédure de rétablissement personnel

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

API : Allocation de Parent Isolé

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

AS : Allocation Supplémentaire

APAD : Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile

APAE : Allocation Personnalisée d'Autonomie en Établissement

* Les bénéficiaires de l'APA habitant sur la commune de Lourdes sont comptabilisés, soit sur le canton de Lourdes Est, soit sur le canton de Lourdes Ouest.

5, rue Gaston Dreyt
65000 TARBES
Tel : 05 62 56 79 65
Mail : cdde@cg65.fr